



Centrale d'achat Services postaux



DURÉE : 48 MOIS

POUVOIR ADJUDICATEUR : BEP

CONTEXTE

Depuis le 1er janvier 2011, le secteur postal est totalement **libéralisé** et donc soumis à concurrence. Même si Bpost est resté le seul opérateur dans ce secteur pendant les premières années, de nouveaux acteurs sont apparus sur le marché, ce qui a obligé les pouvoirs adjudicateurs à soumettre les services postaux à concurrence par le biais de **marchés publics**. Dans ce cadre, le BEP a mis en place une centrale d'achat et a passé un marché de services postaux.

MARCHÉS LANCÉS

Marché de services postaux

Début : 1er avril 2026
Fin : 31 mars 2030

AVANTAGES DU MÉCANISME DE CENTRALE

 Économie d'échelle

 Simplification administrative

 Expertise du BEP

Bénéficiaires

BEP Environnement

BEP Expansion

Les Communes associées du BEP

Les CPAS de ces Communes

La Province de Namur

La Ressourcerie Namuroise

L'INASEP

Tout organisme public présent sur le territoire de la

Province de Namur qui en ferait la demande

Exécution

Chaque adhérent à la centrale d'achat est chargé du suivi de l'exécution du marché, en passant lui-même ses bons de commandes.

COMMENT ADHÉRER ?



ADHÉSION

CONDITIONS

CENTRALE

Décision du Conseil
Signature de la convention
d'adhésion
Participation forfaitaire

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À **SECGEN@BEP.BE**